

Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de la société LFKL Bhd 14.11.2013 à 18h00

Minutes

Etaient présents pour le conseil d'administration :

- Gilles Goepfert, président;
- Abdellilah Belatik, trésorier ;
- Sophie Chnebierk, secrétaire ;
- Etienne Butery, vice-président ;

Participants à l'Assemblée Extraordinaire :

- Les membres (51 membres votants)

Le quorum de 30% des membres n'étant pas atteint en début de réunion à 18h, l'élection commence à 18h30.

Au préalable à l'élection:

I. Rapport du Conseil d'Administration

a) Bilan de rentrée

Mr Martinez, Provisur du LFKL, présente le bilan de la rentrée indiquant l'évolution des effectifs. Il constate sur 2013 une nouvelle croissance des effectifs malgré un nombre plus important qu'à l'habitude. Il profite de la présence d'enseignants dans la salle pour les remercier de leur implication dans l'établissement.

Le Provisur présente à l'Assemblée Mme Hulard qui a été embauchée à la rentrée comme Directrice Administrative et Financière de l'établissement. Mme Hulard a pris ses fonctions en Octobre 2013.

Enfin, Mr Martinez présente également Mr Galland qui remplace Mr Doyt comme Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France.

b) Projet d'agrandissement du LFKL

Mr Goepfert explique que le projet d'agrandissement de l'établissement a été modifié pour permettre de profiter de l'ouverture d'un deuxième accès par l'arrière du site actuel via Jalan Segambut.

Il indique que le permis de construire a été déposé et qu'un ingénieur projet a été embauché pour la durée du projet afin de venir en soutien à Mr Denaux, Gestionnaire du projet.

Un Comité de suivi de projet a également été créé. Il est constitué de 4 parents experts, de 3 membres du CA et des membres de la direction de l'établissement : Mr.Martinez et Mme Hulard. Il est animé par Mr Denaux.

c) Autres actions

- Le président du CA rappelle l'ouverture du nouvel étage du bâtiment D Enclave en septembre 2013, qui a permis l'accueil de l'ensemble des nouveaux inscrits dans le secondaire.

- Le recrutement d'un DAF en contrat local a été rendu nécessaire par la démission du successeur de Mr Coget à quelques jours seulement de sa prise de poste. Aux vues de

son expérience professionnelle, c'est la candidature de Mme Aurélie Hulard qui a été choisie parmi toutes celles reçues. Le CA lui souhaite la bienvenue.

- Bus : En fin d'année dernière, après avoir constaté que l'un des deux prestataires de bus présentait de trop faibles garanties financières, les contrats des deux compagnies ont été renégociés selon les critères suivants:
 - Maintien de la pluralité des prestataires
 - Nouvelle répartition des lignes entre prestatairesCette année, 545 élèves prennent le bus.
- Cantine: afin d'améliorer la qualité des repas servis à la cantine, le CA a donné son accord à l'embauche d'un chef français.

d) Situation financière

Mr Belatik, trésorier du CA fait un point rapide sur les prévisions financières du Lycée pour décembre 2013.

La situation financière du LFKL est bonne et permettra de couvrir l'augmentation prévisible des dépenses liées au projet d'agrandissement.

II. Election du conseil d'administration

a) Présentation des candidats

Mr Abdelilah Belatik explique les raisons de son retrait du conseil d'administration.

MM. De Biolley et BA qui présentent leur candidature n'ont malheureusement pas pu se libérer comme ils le souhaitaient.

Gilles Goepfert, Sophie Chnebierk et Etienne Butery se présentent à l'Assemblée. Les lettres de candidature de MM. Ba et de Biolley sont lues en séance.

Il est rappelé à l'Assemblée qu'elle vote également pour :

1. L'enregistrement du nouveau nom du LFKL auprès des autorités
2. La modification des statuts.

b) Votes

51 votants dont 42 présents

c) Résultats

Les résultats sont :

- Mr Ba est élu avec 47 votes
- Mr Butery est élu avec 48 votes
- Mr de Biolley est élu avec 41 votes
- Mme Chnebierk est élue avec 48 votes
- Mr Goepfert est élu avec 46 votes

Les 5 candidats sont élus au conseil d'administration.

- L'enregistrement du nouveau nom du LFKL auprès des autorités est approuvé (avec 42 votes en sa faveur).
- La modification des statuts est approuvée (avec 37 votes en sa faveur).

L'AGE prend fin à 20h30.